

trouvaient, sans s'occuper de la qualité du sol, confiants dans leur chance de succès. Je suis persuadé que si l'honorable député veut bien aller voir cet établissement dans dix ans d'ici il verra là une population qui fera honneur au nom canadien.

Mon honorable ami prétend encore que ces gens ont des habitudes repoussantes, et qui sont quelque peu différentes des idées que nous nous formons de ce que doivent être les habitudes d'un peuple policé. Tout cela est vrai mais cela était aussi vrai pour les Mennonites; tout ce que a été dit au sujet des Doukhobortsés et des Galiciens a déjà été dit avec beaucoup de force relativement aux Mennonites et avec beaucoup plus de force, c'est-à-dire que l'argument dont on se sert s'appliquait bien plus aux Mennonites qu'il ne s'applique aux Doukhobortsés et aux Galiciens. Nous savons tous quelles étaient les habitudes des Mennonites lorsqu'ils sont arrivés dans ce pays. Ils ont fait de grands progrès depuis; mais il y avait cette différence entre les Mennonites et ces derniers immigrants.

Le Galicien désire entrer en relation avec les autres peuples, il veut être indépendant, il veut être canadien, enfin il veut que ses enfants aillent aux écoles publiques. Nous avons la preuve évidente que ces Galiciens désirent que des écoles soient établies parmi eux. Actuellement leurs enfants fréquentent les écoles en grand nombre. Il y a actuellement deux jeunes gens venant de l'établissement galicien de Dauphin, qui sont au collège du Manitoba étudiant la théologie presbytérienne afin de pouvoir agir comme missionnaires parmi leurs compatriotes.

A part cela les Doukhobortsés sont bien disposés à devenir canadiens, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de préjugés sous ce rapport. Il n'en est pas de même des Mennonites. Cette race est exclusive, elle est opposée et elle l'a toujours été, au fait de devenir canadien. Cependant, bien que l'arrivée des Mennonites dans les Territoires du Nord-Ouest n'ait pas été vue d'un œil aussi favorable que l'arrivée des Galiciens et des Doukhobortsés, ils ne sont pas moins considérés comme étant parmi les meilleurs citoyens que nous possédons au Manitoba et dans les Territoires. Aucune partie de la province est aussi prospère aujourd'hui que la réserve Mennonite.

Je crois pouvoir dire que si l'honorable député veut demander aux principaux marchands de la ville de Winnipeg, avec quelle partie du pays ils ont fait le plus d'argent depuis dix ans, là où ils ont le moins de mauvais débiteurs et par conséquent là où ils ont le moins perdu d'argent, ils vont vous dire que c'est avec les cultivateurs de la réserve Mennonite, et que de toute la population de la province du Manitoba il n'y en a pas une partie qui contribue dans une plus large mesure à sa prospérité commerciale, que les Mennonites.

Nous avons d'aussi bonnes raisons de nous attendre que les Galiciens et les Doukho-

bortsés vont être également heureux, et que comme les Mennonites ils feront honneur au pays, avec cet avantage de plus qu'ils sont disposés à se mêler au reste de la population, ce qui manque chez les Mennonites.

Je désire maintenant faire remarquer à l'honorable député qu'il a tort de comparer les Doukhobortsés et les Galiciens à la population de race jaune dont l'invasion menace notre peuple sur le littoral du Pacifique. Permettez-moi d'ajouter que la colonisation de nos plaines du Nord-Ouest par des immigrants comme ceux que nous avons réussi à y attirer, et qui sont venus non seulement des Etats-Unis, mais encore de l'Europe tels que les Galiciens et les Doukhobortsés, vont coloniser nos prairies et y créer un débouché pour le commerce des villes. Une telle colonisation est non seulement dans l'intérêt du pays, en général, mais cela est encore dans l'intérêt de la population de la ville de Winnipeg et des différentes villes et villages du Nord-Ouest, parce que l'augmentation de la population rurale est le seul moyen de faire augmenter la population des villes ou de créer un débouché capable d'alimenter leur commerce.

Cela est aussi dans l'intérêt de l'Ouvrier et du journalier des provinces de Québec et de l'Ontario. Où l'artisan de la province de Québec et de la province de l'Ontario doit-il jeter les yeux pour trouver un marché où il puisse vendre les marchandises qui sont le produit de son travail, si ce n'est dans notre Territoire du Nord-Ouest, sur ses marchés auxquels donnent naissance les établissements dans les prairies.

C'est l'Ouvrier de l'est du Canada qui est le plus intéressé dans l'immigration et le développement des Territoires du Nord-Ouest. Et c'est pour cette raison que je m'adresse avec la plus grande confiance à mes collègues dans le gouvernement, et que je m'adresse au peuple chaque fois que j'ai l'occasion de traiter cette question pour leur demander d'appuyer une vigoureuse politique, mais aussi la prospérité de toutes les villes et cités de l'est du Canada.

M. CLARKE: L'honorable ministre me permettrait-il de lui poser la question suivante? Est-il vrai, comme on le prétend, que des privilèges spéciaux sont accordés aux Galiciens qui vont s'établir au Manitoba, qui ne sont pas et n'ont pas été accordés aux Canadiens qui vont s'établir dans cette province?

Le MINISTRE DE L'INTERIEUR: Il n'est pas à la connaissance du ministre que cette prétention soit fondée. J'ai donné les instructions les plus positives à ce sujet, et il est bien compris qu'aucune distinction ne doit être faite entre n'importe quelle classe d'immigrants. Je puis ajouter que je viens d'envoyer le fonctionnaire qui est à la tête du ministère des Terres fédérales au Nord-Ouest afin de faire une enquête sur la question de savoir si certains officiers du